

## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### Délibération n° DC2021-58

Date de la convocation : 19 mai 2021

Conseillers en exercice : 122

Conseillers présents : 81

Conseillers votants : 90

Le vingt-sept mai deux mille vingt et un, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

**Ayant pouvoir de vote** : 002 ETIENNE Philippe, 004 LOUIS Jean-Marc, 005 CHANCE Jean-Michel, 006 NANJI Léopold, 010 CORNEILLE Jean-Pierre, 011 PERTUS Xavier, 012 RATAUX Frédéric, 013 LALONDE Loïc, 014 GOMEZ Jean-Baptiste, 015 THIERION Vincent, 017 BESTEL Bernard, 019 DEGUY Bernard, 021 LAURENT-CHAUVET Pierre, 022 DESTENAY Roland, 023 GENTY Jean Charles, 024 DE POUILLY Jean, 026 LOBIDEL Alain, 028 MEIS Michel, 029 SIGNORET Francis, 030 HAULIN Eric, 031 LALLEMENT Séverine, 032 MANESSE Jean Eric, 033 VAIRY Lionel, 034 CANNAUX Francis, 035 LAHOTTE Hervé, 036 PIERSON Florent, 037 LEFORT Sylvie, 040 MATHIAS Frédéric, 045 QUEVAL Guillaume, 046 SINGLIT Benoît, 049 ANDREY Danièle, 052 LELOUP Nathalie, 054 VALET Bruno, 056 CHOAY Corinne, 057 DEMISSY Pierre, 058 RAULET Olivier, 059 LECLERCQ Guy, 060 MANCEAUX Christophe, 061 BOUILLEAUX Jean Pol, 062 PIEROT Chantal, 064 MALVAUX André, 067 ROUSSY Elise, 068 HAULIN Bertrand, 069 OUDIN Hubert, 070 GROSSELIN Jacques, 073 BOXEBELD Pascal (depuis 20:26:52), 075 GUERIN Anne Marie, 077 NAUDIN Muriel, 080 LORFEUVRE Gérald, 081 ROBIN Dominique, 084 FLEURY Vincent, 085 DEGLAIRE Thierry (depuis 20:18:58), 086 MACHINET Thierry, 087 SALEZ René, 089 VAN DEN BERGH Charles, 090 PIRAS Caroline, 091 BOUILLON Mathieu, 092 MOUTON Francis, 093 BOUILLON Daniel, 094 MINET Maxime, 095 RICHELET Jean-Pol, 096 LESOILLE Patrick, 097 AUDEGOND Michaël, 098 BESANCON Tony, 099 LE GALL Jean François, 100 CANIVENQ Roland, 101 DAUPHY Bruno, 102 BAUDART Martine, 103 BERGERY Marie Claude, 104 BOLY Francis, 105 CARPENTIER Dominique, 107 COLSON Pascal, 108 COURVOISIER Frédéric, 112 FESTUOT Annie, 113 GODART Olivier, 114 HAUDECOEUR Agnès, 115 MACHINET Jean Baptiste, 116 LAIES Benoit, 117 LAMPSON Nadège, 118 LEBON Christophe, 120 PAYEN Françoise.

**Représentés** : 001 POTRON Pierre (à 006 NANJI Léopold), 020 MARCHERAS Laetitia (à 029 SIGNORET Francis), 038 SEMBENI Anne (à 037 LEFORT Sylvie), 055 VERNEL Martine (à 012 RATAUX Frédéric), 074 DUMANGE Dominique (à 040 MATHIAS Frédéric), 076 GAVART Vincent (à 077 NAUDIN Muriel), 110 DION Valentine (à 107 COLSON Pascal), 121 RENOLLET Hubert (à 117 LAMPSON Nadège), 122 ROGER Magali (à 105 CARPENTIER Dominique),

Secrétaire de séance : Mme PAYEN Françoise

### OBJET : Avis sur le PLUi du Pays Rethélois

Vu le Code de l'urbanisme et notamment les articles L.153-16 et R.153-4,

Vu la délibération n° 137/2020 du Conseil communautaire du Pays Rethélois en date du 19 décembre 2020, arrêtant son projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal,

Vu le dossier transmis à la Communauté de communes de l'Argonne Ardennaise par la Communauté de communes du Pays Rethélois ayant sollicité son avis sur son PLUi arrêté,

.../...

.../... Page 2/2 Délibération DC2021-58

Vu le projet arrêté de Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de communes du Pays Rethélois,

Considérant l'élaboration en cours du SCoT Sud Ardennes et la nécessité d'assurer une compatibilité des documents d'urbanisme de niveau inférieur,

Vu la délibération du Comité syndical en date du 4 mai 2021, émettant un avis favorable avec réserves au projet de PLUi de la Communauté de communes du Pays Rethélois.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire DECIDE de :

- PRENDRE acte du projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la Communauté de communes du Pays Rethélois,
- EMETTRE un avis favorable au projet de PLUi de la Communauté de communes du Pays Rethélois dans la mesure où cette dernière s'engage à lancer une révision de son PLUi dès l'approbation du SCOT SUD Ardennes afin de se mettre en adéquation avec les objectifs de consommation foncière qui auront été déterminés dans le document du SCoT approuvé.

Le résultat du vote est le suivant :

- **82 voix POUR,**
- **01 voix CONTRE** : 034 CANNAUX Francis
- **07 ABSTENTIONS** : 017 BESTEL Bernard, 040 MATHIAS Frédéric, 056 CHOAY Corinne, 074 DUMANGE Dominique (Frédéric 040 MATHIAS), 086 MACHINET Thierry, 092 MOUTON Francis, 096 LESOILLE Patrick.

Pour copie conforme.

Le Président,

